

LE MINISTRE
DE LA POLICE GÉNÉRALE
DE LA RÉPUBLIQUE,
A SES CONCITOYENS.

Du 20 Brumaire, an 8 de la République française, une et indivisible.

CITOYENS,

LE Gouvernement était trop faible pour soutenir la gloire de la République contre les ennemis extérieurs, et garantir les droits des Citoyens contre les factions domestiques ; il fallait songer à lui donner de la force et de la grandeur.

La sagesse nationale, le Conseil des Anciens, en a conçu la pensée, en a manifesté la volonté.

Il a ordonné la translation du Corps législatif hors de l'ençeinte où trop de passions grondaient autour de lui.

Les deux Conseils allaient proposer des mesures dignes des Représentans du peuple français.

Une poignée de factieux a voulu y mettre obstacle ; ils se sont livrés à une fureur que l'immense majorité des Conseils a rendue impuissante.

Cette majorité libératrice s'est réunie après la dispersion des factieux ; elle a chargé deux Commissions, prises dans le sein des Conseils, du dépôt de la puissance législative.

Elle a remis l'autorité exécutive entre les mains de trois Consuls qu'elle a revêtus des mêmes pouvoirs que le Directoire.

Elle a choisi les C.ens SIEYES, BONAPARTE et ROGER-DUCOS, et aujourd'hui ils entrent en fonctions.

De ce moment un nouvel ordre de choses commence. Le Gouvernement fut oppresseur parce qu'il fut faible : celui qui lui succède s'impose le devoir d'être fort pour remplir celui d'être juste.

Il appelle, pour le seconder, tous les amis de la République et de la Liberté, *tous les Français.*

Unissons-nous pour rendre le nom de *Citoyen français* si grand, que chacun de nous, orgueilleux de le porter, oublie les désignations funestes à l'aide desquelles les factions ont préparé nos malheurs par nos divisions.

Les Consuls atteindront ce but, parce qu'ils le veulent fortement.

Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites ; tous les Français seront ralliés sous l'étendard républicain.

Bientôt les travaux du Gouvernement assureront le triomphe de la République, au dehors par la victoire, sa prospérité au dedans par la justice, et le bonheur du peuple par la paix.

Le Ministre de la Police, FOUCHÉ.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE,
Brumaire an VIII.